



Montreuil, le 24 février 2016

A l'attention de
Madame la Ministre de la Fonction Publique
Monsieur le Ministre des Finances
Monsieur le Secrétaire d'Etat au Budget

Madame et Messieurs les Ministres,

Suite aux attentats des 7 janvier et 13 novembre 2015, le Président de la République a annoncé devant le Congrès la création d'emplois à la Direction Générale des Douanes et Droits indirects. Plusieurs réunions consacrées à ces événements ont bien entendu eu lieu suite à ces annonces.

A l'occasion de ces rencontres successives qui se sont déroulées à la Direction Générale des Douanes, notamment les 2 décembre 2015 et 20 janvier 2016, la CGT a signalé l'incompatibilité entre l'exercice des missions douanières et la logique de performance imposée aux agents des douanes. Ce fut l'occasion pour notre syndicat, en cohérence avec les demandes formulées par l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT et la Fédération des Finances CGT, de demander à sortir la DGDDI du dispositif RIFSEEP. La Directrice Générale des Douanes, Madame Hélène Crocquevieille, nous a annoncé qu'elle avait elle-même fait une demande similaire auprès de vos services.

Depuis, nous sommes dans l'attente de la confirmation de cette affirmation et de votre volonté d'exclure les douaniers de ce dispositif.

Dans l'attente de vous lire, veuillez accepter, Madame et Messieurs les Ministres, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le SNAD CGT
La secrétaire générale,
Manuela DONÀ

Pour la Fédération des Finances CGT
La secrétaire générale,
Patricia TEJAS

Pour l'UGFF CGT
Le secrétaire général
Jean-Marc CANON